Image not found or type unknown

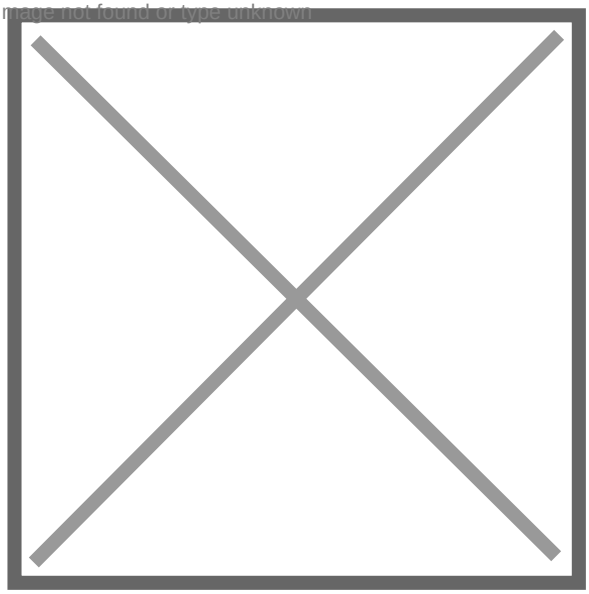

Un locataire peut il diviser son loyer pour 15jours de location

Par **okalimax**, le **19/05/2008** à **14:09**

Bonjour,
des locataires sont entrés le 1er mai dans notre maison neuve.Suite à une fuite d'eau a l'exterieur et malgré une prise en charche quasi immediate par le constructeur,un huissier est venu constater les problemes.Je viens donc de recevoir le courrier LRAR où le locataire demande une division de loyer car une partie du grillage n'est pas terminé,l'abris de jardin non posé,un petit morceau de ciment a cassé au niveau du seuil d'entrée et car le portail ainsi que l'abris de jardin encore sous carton sont dans le garage malgré que ça ne leur posait pas de probleme au départ.A-t-il donc le droit de demander cette division?merci de me répondre

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés